



HAL
open science

Ethique et esthétique du cadre de vie: design et architecture fluides, développement durable, nouvelles rationalités

Patrick Barres

► **To cite this version:**

Patrick Barres. Ethique et esthétique du cadre de vie: design et architecture fluides, développement durable, nouvelles rationalités. Ethique et esthétique du cadre de vie: le paysage du futur, 1999. hal-01950371

HAL Id: hal-01950371

<https://hal.science/hal-01950371>

Submitted on 10 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ethique et esthétique du cadre de vie : design et architecture fluides, développement durable, nouvelles rationalités¹

Des réalisations d'architecture fluide et évolutive, des créations contemporaines dans le domaine du design sensoriel proposent de nouvelles manières de fréquenter ou d'occuper un site, d'habiter ou de vivre l'espace. Elles font de la pratique du site et de l'investissement de l'espace architectural une expérience du lieu. La rencontre du lieu ne se définit pas seulement sur un plan esthétique. Elle intègre d'autres dimensions, sociale, environnementale, écologique et éthique. Les réalisations d'architecture et de design fluides, en problématisant les relations entre le lieu et le flux, resserrent sur des espaces de proximité. Elles focalisent sur des lieux sources et ressources, et assurent une prise de conscience locale en matière de développement durable.

Ces réalisations d'architecture et de design fluides se fondent sur une saisie de la pleine potentialité des matériaux, sur une attention accrue portée aux procédés de mise en œuvre et de production, sur une redéfinition des paramètres et des contraintes, à l'appui des innovations *technologiques*. Elles participent à l'essor des pratiques de la modularité, de la flexibilité, de la fragmentation, de la réticularité, de l'hybridation et de l'interactivité, qui intègrent le jeu entre les *plasticités* émergentes et les différentes façons de vivre l'espace de nos jours. Différents systèmes dynamiques, tels que les motifs de la ligne d'inflexion et du « plis-sur-plis » (des plis en développement ou en mouvement), rencontrent quelques-uns des nouveaux paradigmes caractéristiques de ces chantiers et de ces espaces construits de toutes pièces, pour lesquels le mouvement et le fluide constituent les termes clefs. Ils déjouent les normes instaurées, se démarquent des systèmes formels classiques, préfèrent l'émergence des modelés à la résurgence des modèles, rejettent le présupposé de la relation entre forme et fonction. Ils rejoignent la ligne d'une *esthétique de la fluidité*, de la mobilité ou de l'élasticité (en souvenir du concept d'« objet élastique » avancé par Gaetano Pesce dans les années 60). Ils font ainsi de l'usager, de l'habitant ou du visiteur de ces espaces à vivre ou à fréquenter, à la suite de l'architecte, du designer ou du plasticien d'environnement, un opérateur de lieux, soucieux de les mettre « en fonction » suivant des régimes de sollicitations sensorielles, suivant une nouvelle conscience perceptive de l'espace, à la recherche de nouvelles relations entre son mode de vie et son cadre de vie. Ils l'invitent plus fondamentalement encore à rapporter à ces lieux un tissu de liens et à reconnaître les signes vecteurs d'une nouvelle *socialité*. La proposition d'ancrages et de saisies territoriales fixe les relais d'un espace d'échanges. Les mouvements entre nomadisme et enracinement, entre processus de déterritorialisation et processus de reterritorialisation, très présents à notre époque, favorisent à la croisée des chemins ou dans les sites d'élection la rencontre, la découverte ou l'instauration du *lieu*, et par voie de conséquence une expérience du *lien*.

Le designer, l'architecte et le paysagiste, investis dans des créations de design et d'espaces fluides ou en mouvement, redéfinissent la valeur d'usage et l'ouvrent à des processus de socialisation. En expérimentant de nouvelles matières à vivre et en délivrant de nouvelles manières de vivre l'espace, ils affirment l'ambition d'inscrire dans les projets de design d'espace ou de site, d'architecture ou d'environnement, de nouvelles manières *d'être au monde*. Cette relation au monde, revendiquée par les créateurs et les artistes contemporains, inscrite par ailleurs comme exigence de fond dans les centres de formation en arts appliqués, en architecture et en paysage, ne se limite pas sur le plan de l'innovation aux seules

¹ Ce texte constitue la version auteur d'un article paru dans l'ouvrage

dimensions technologique et esthétique, et sur le plan de la finalité à la seule valorisation d'un bien être individuel et d'une fonction sociale. Elle intègre les problématiques environnementales et énergétiques actuelles. L'innovation s'ouvre à la dimension *écologique*. La ligne de force, qui noue autour des deux pôles de l'*invention* et de l'*innovation* les expérimentations sur les matériaux et les process, ainsi que les recherches plastiques et les propositions esthétiques, admet aujourd'hui les contraintes de la préservation de l'environnement, du recyclage des matériaux, de l'exploitation des matériaux naturels, de la recherche de nouveaux matériaux, de la gestion des sources d'énergie et de l'information (via les technologies informatiques) et de l'intégration dans les sites. Les concours de design et d'architecture incluent de plus en plus ces paramètres dans le cahier des charges, réfèrent à de nouvelles normes et réglementations, s'appuient sur des organismes de recherche et de régulation.

La problématique du *développement durable* met en confluence sur le terrain artistique les différentes entrées de l'esthétique, du social et du sociétal, de l'environnement, de l'économique. Elle suppose dans les champs du design, de l'architecture et du paysage l'essor et la prise en compte de nouvelles *rationalités*, attachées au référencement des matériaux, au repérage des méthodes de construction et des procédés de mise en œuvre, à l'identification des différents modes d'action dans le site (de l'implantation à l'intégration), à l'élaboration de catégories esthétiques associées. La recherche de modèles opératoires et de méthodes qui intègrent ces différentes dimensions dans un projet global de développement durable, qui admettent des relations étroites entre éthique et esthétique, est actuellement en cours.

Des centres de ressources « construction et aménagement durables », des plates-formes de matériaux et des matériauthèques dédiées, sont à la disposition des designers et des architectes comme des élus et des partenaires industriels. Les documents de référencement consacrés aux matériaux dans le domaine du bâtiment sont nombreux. Ils recourent des guides de matériaux écologiques, des ouvrages techniques et juridiques, des traités de construction durable. Ils présentent des répertoires de matériaux orientés vers « une architecture naturelle » (bois, paille, etc.) et vers la pratique du recyclage, qui intègrent les nouvelles contraintes en matière énergétique et environnementale. Ils délivrent des prescriptions à l'usage des professionnels des secteurs concernés. Le designer et l'architecte ont à leur disposition des recueils d'expériences réalisées autour d'un matériau de référence (le carton²), de matériaux naturels (brindilles de bois, tourbe compressée) et de matériaux avancés (biocomposites). Sur ce dernier point, la recherche et la formation sont particulièrement développées, au niveau industriel et dans les centres de formation, notamment dans les départements « ingénierie des matériaux - matériaux avancés » des Ecoles des Mines³. Des ouvrages rendent compte de démarches de conception innovantes dans le sens d'une écologie de projet. Ils exposent des réalisations orientées vers de nouveaux modes d'accès à l'objet ou d'entrées en matière du site. Nous rencontrons par exemple dans le catalogue *XS vert* l'incitation « toucher la terre avec légèreté »⁴. Sur le plan des catégories esthétiques, la proposition du jardinier paysagiste Gilles Clément mérite toute notre attention. Soucieux de concilier pratiques

² Nous pouvons citer la série de meubles en carton ondulé *Easy Edges* développée par Frank Gehry (éditée dans les années 1970).

³ Le programme de l'Ecole des Mines d'Alès par exemple est orienté vers « la formulation de matériaux obtenus à partir de ressources renouvelables, sur le développement de biocomposites innovants biodégradables pour différents secteurs d'application (emballage, automobile, agriculture, ...) dans une optique d'éco conception durable : matrice biopolymère : polysaccharides, protéines, polyesters biodégradables issus de bio-dérivés ou de synthèse microbienne ; fibres naturelles (fibres végétales, autres fibres à durée de vie contrôlée) ».

⁴ Phyllis Richardson, *XS vert : Grandes idées, petites structures*, Londres, Thames & Hudson, 2007.

environnementales, biologie et écologie, adepte du développement du « jardin en mouvement » et de l'état de friche, il met en avant « les envols, les vracs, les îles, les constructions, les érosions, les installations et les traces »⁵. L'architecte et designer Michael McDonough évoque de son côté, à partir de l'expérience de *E-House*, de « nouveaux standards de conception de l'habitat » et propose « un nouveau lexique de la théorie de l'architecture durable »⁶. Il nous apparaît nécessaire aujourd'hui de resserrer les pratiques de l'éco-design et de l'éco-architecture sur la recherche de telles rationalités. La question des nouvelles rationalités rencontre la formulation de nouveaux *paradigmes* sur les terrains des matériaux (nouveaux matériaux, matériaux recyclables), des méthodes de création (transfert de technologies, rencontre de savoir-faire⁷) et de construction, de l'environnement (le site considéré comme un terrain d'action plutôt qu'un simple cadre d'implantation, et comme un lieu de réserve et de ressource), de l'esthétique (le motif du « plis-sur-plies » par exemple, dans la mesure où il privilégie sur le plan de la conception des données physiques sur les modèles mathématiques, dans la mesure où il favorise au niveau du site investi la relation entre mobilité et ancrage, et sollicite une attitude active ou participative du destinataire ou de l'utilisateur), du social (orienté vers un bien être individuel et un mieux vivre ensemble).

L'architecture et le design d'espaces fluides ou en mouvement nous sensibilisent à la question du lieu. Ils interrogent fondamentalement la relation entre nos cadres ou milieux de vie et nos modes de vie. Ils nouent autour de la proposition de nouvelles lignes esthétiques la problématique du *territoire*. La prise de conscience écologique s'engage en lien avec le processus d'emprise territoriale. Elle participe dans le projet d'architecture fluide à une véritable *culture locale du milieu*. Territorialiser rejoint le jeu d'emprises locales, d'appropriations et d'investissements *in situ*. La prise en compte des contraintes du développement durable implique dans le processus de territorialisation l'exploration de ressources locales sur le plan des matériaux, la maîtrise et la gestion de l'énergie, la prise en compte des données climatiques, et associe éventuellement des savoir-faire locaux. La rencontre de l'esthétique, du social, de l'environnement et de l'économique, qui satisfait la marque du développement durable, est alors effective. La *Tour Phare* de La Défense conçue par Thom Mayne (Morphosis), *La Philharmonie de Paris* du Parc de La Villette réalisée par Jean Nouvel, *La Canopée* projetée pour le Forum des Halles à Paris par Patrick Berger et Jacques Anziutti, l'*Editt Tower* de Singapour dessinée par T. R. Hamzah et Yeang (qui préserve l'écosystème local), le projet de la *Fog Toxer* de Alberto Fernández et Susana Ortega sur la côte nord-est du Chili (qui recueille l'eau de pluie grâce à sa forme hélicoïdale), la *Tour vivante* de l'Atelier SoA (une « machine écologique autonome », selon leurs créateurs, qui disposera de plus de 7000 m² de serres automatisées) ont recours à des systèmes d'enveloppe, de double peau ou de système de recouvrement complexe, à des modèles de surface courbes ou de plages fluides, à des systèmes d'imbrication et d'interrelation. Ils intègrent les notions de flux piétons, lumière, ventilation, eau, végétaux. Ils ouvrent les espaces en mouvement à des expériences de lieux. Ils impliquent ces modelés dans le site urbain, soulignent l'identité des espaces du jardin et de la place urbaine. Ils gèrent simultanément, suivant les projets ou

⁵ Gilles Clément, *Traité succinct de l'art involontaire*, Paris, Sens et Tonka, 1997.

⁶ Philip Jodidio, *Architecture Now !*, vol. 4, Cologne, Taschen, 2006, p. 47.

⁷ Nous pensons par exemple au fauteuil *Honey Pop* du designer Tokujin Yoshioka réalisé à base de feuilles de papiers jointes alvéolées, suivant des modèles utilisés dans l'industrie aéronautique. Sur le plan architectural et conformément à la problématique de la territorialité, nous pouvons citer le Centre culturel Jean-Marie Tjibaou à Nouméa, réalisé par Renzo Piano, en lien avec l'architecture vernaculaire de l'île aux niveaux formel et partiellement des matériaux (avec le bois). Les cabanes ou expériences végétales californiennes *Toad Hall* de Patrick Dougherty, réalisées à partir de brindilles de bois entrelacées et en lien avec un répertoire de formes architecturales locales, le pont de bois de Geninasca Delefortrie installé dans un site des alpes suisses, s'inscrivent dans la même ligne.

les réalisations, les espaces publics et privés, combinent les lieux de travail et de repos, de rencontre et d'intimité. Ils encouragent en tous les cas, sur le support des différents matériaux mobilisés ou mis en œuvre (végétal, lumière, eau, couleur, texture, son, etc.), une épreuve urbaine et architecturale de la plurisensorialité.

Les pratiques du site orientées vers des expériences du lieu doivent adopter aujourd'hui la ligne d'une éco-conception, et inscrire la pratique de projet sous l'angle de rationalités reconsidérées, afin que l'expérience du lieu se réalise en lien avec les territoires sources et ressources, et en prise directe avec de nouveaux « milieux de culture ».

Patrick Barrès
LARA-SEPPIA, Université de Toulouse, France
patrick.barres@univ-tlse2.fr